

Communiqué de presse

Incidence économique des sept accords sectoriels Suisse-UE

Prise de position d'economiesuisse à l'occasion du premier anniversaire de l'entrée en vigueur des Accords bilatéraux I conclus avec l'UE

Les Accords bilatéraux I conclus entre la Suisse et l'UE sont entrés en vigueur le 1^{er} juin 2002. Cela fera bientôt une année qu'ils déploient leurs effets. C'est un laps de temps court pour tirer des conclusions réellement pertinentes, mais le bilan provisoire est positif.

Une année après leur entrée en vigueur, economiesuisse constate que les accords bilatéraux I revêtent une grande importance. Les employeurs soulignent qu'ils sont indispensables et incontournables. A court terme, ils constituent à coup sûr une base essentielle pour la participation de l'économie suisse au marché intérieur de l'UE, tout en la mettant à l'abri des actes de discrimination. Les entreprises suisses peuvent ainsi opposer une résistance à leurs concurrents européens.

Des remarques de diverses entreprises confirment que les accords satisfont les attentes qu'economiesuisse plaçait en eux. Sur la base de considérations de principe et de commentaires recueillis auprès des employeurs, les associations économiques ont toujours insisté sur l'importance de ces accords pour l'économie suisse.

En ce qui concerne l'appréciation de chacun des textes, l'accord sur la libre circulation des personnes est considéré comme le plus important, devant l'accord sur la suppression des obstacles techniques au commerce.

Les accords sur les marchés publics et sur la recherche sont également jugés positifs, mais ils sont considérés comme moins prioritaires.

Les accords sur le transport aérien et les transports terrestres ainsi que l'accord sur l'agriculture viennent en queue de liste. S'il est vrai qu'ils n'ont aucune incidence directe pour de nombreuses entreprises, il ne faut pas les sous-estimer pour autant. En effet, pour l'économie dans son ensemble, les liaisons terrestres et aériennes jouent un rôle indéniable. De plus, l'accord sur l'agriculture constitue une avancée du point de vue libéral.

economiesuisse continuera de s'engager pour une mise en œuvre réussie de ces importants accords.

Le 27 mai 2003

Pour tout renseignement :
Gregor Kündig, tél. 01 421 35 35